

DU 2 OCTOBRE 2017



**COMMUNE
DE
PONT-A-CELLES**

SEANCE PUBLIQUE

1. PROCES-VERBAL de la séance du Conseil communal du 04 09 2017 – Approbation – Décision.
2. **INFORMATIONS**
3. AFFAIRES GENERALES : Représentants communaux à la S.C.R.L. « Les Jardins de Wallonie » - Modification – Proposition – Décision.
4. AFFAIRES GENERALES : Motion relative au projet de réorganisation de l'I.P.P.J. de Jumet – Approbation – Décision.
5. CIRCULATION ROUTIERE : Règlement complémentaire du Conseil communal relatif au stationnement et à la circulation rue Picolome à Luttre – Approbation – Décision.
6. CIRCULATION ROUTIERE : Règlement complémentaire du Conseil communal relatif au stationnement et à la circulation rue du Gazomètre à Pont-à-Celles – Approbation – Décision.
7. CIRCULATION ROUTIERE : Règlement complémentaire du Conseil communal relatif au stationnement rue Ferrer à Pont-à-Celles – Approbation – Décision.
8. FINANCES : Redevance communale sur le traitement de dossiers urbanistiques ou de permis de location – Exercices 2017 à 2019 – Règlement – Taux – Décision.
9. FINANCES : Marché public de travaux – Fourniture et pose d'un portail coulissant motorisé à l'école du Centre à Pont-à-Celles – Procédure et approbation du cahier spécial des charges – Décision.
10. FINANCES : Marché public de travaux – Construction d'un abri vélos devant le hall sportif de Luttre – Procédure et approbation du cahier spécial des charges – Décision.
11. PERSONNEL COMMUNAL : Service Social Collectif – Assurance hospitalisation – Adhésion – Décision.
12. ACCUEIL EXTRASCOLAIRE : Rapport d'activités 2016-2017 – Information.

13. ACCUEIL EXTRASCOLAIRE : Plan d'actions 2017-2018 – Information.
14. PLAN DE COHESION SOCIALE : « Eté solidaire, je suis partenaire » 2017 – Rapports d'évaluation et financier – Approbation – Décision.
15. CULTURE : « Django à Liberchies » - Organisation de la 16^{ème} édition en 2018 – Convention avec l'A.S.B.L. « Pays de Geminiacum » - Approbation – Décision.
16. TRAVAUX : Dépense urgente – Réparation de la pelleteuse du service des cimetières – Décision du Collège communal du 28 08 2017 – Admission de la dépense – Décision.
17. TRAVAUX : Travaux d'entretien des voiries communales (2) – Exercice 2017 – Chaussée Brunehault – Cahier spécial des charges, mode e marché, devis estimatif – Approbation – Décision.
18. PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL (P.C.D.R.) : Convention-faisabilité 2017A : Création d'une « maison rurale » sur le site de l'Arsenal de Pont-à-Celles – Approbation – Décision.
19. CULTES : Fabrique d'église Saint Georges à Viesville – M.B. 1/2017 – Approbation – Décision.
20. CULTES : Fabrique d'église Saint Georges à Viesville – Budget 2018 – Approbation – Décision.
21. CULTES : Fabrique d'église Saint Nicolas à Luttre – Budget 2018 – Approbation – Décision.
22. CULTES : Fabrique d'église Saint Pierre à Liberchies – Budget 2018 – Approbation – Décision.
23. CULTES : Fabrique d'église Sainte Vierge à Rosseignies – Budget 2018 – Approbation – Décision.
24. CULTES : Fabrique d'église Saint Jean-Baptiste à Pont-à-Celles – Budget 2018 – Approbation – Décision.
25. FINANCES : Modification budgétaire n° 2/2017 – Ordinaire et Extraordinaire – Approbation – Décision.

HUIS CLOS

26. PATRIMOINE COMMUNAL : Mise en vente de l'ancien presbytère situé rue Abbé Offlain à Thiméon – Procès-verbal de clôture des offres et enchères – Approbation et vente – Décision.
27. PERSONNEL COMMUNAL : Désignation pour exercer la fonction supérieure de Brigadier « Cimetières » - Octroi d'une allocation de suppléance (pour l'exercice d'une fonction supérieure) – Décision.
28. PERSONNEL COMMUNAL : Désignation pour exercer la fonction supérieure de Brigadier « Propreté » - Octroi d'une allocation de suppléance (pour l'exercice d'une fonction supérieure) – Décision.

29. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Désignation d'une institutrice primaire temporaire pour 24 périodes à l'école communale de Pont-à-Celles Centre à partir du 01 09 2017 – Ratification – Décision.
30. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Désignation d'un instituteur primaire temporaire pour 12 périodes à l'école communale de Viesville, implantation de Thiméon, à partir du 01 09 2017 – Ratification – Décision.
31. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Désignation d'un instituteur primaire temporaire pour 3 périodes à l'école communale de Viesville, implantation de Thiméon, à partir du 01 09 2017 – Ratification – Décision.
32. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Désignation d'un maître de morale temporaire pour 2 périodes aux écoles communales de Pont-à-Celles entité à partir du 01 09 2017 – Ratification – Décision.
33. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Demande d'annulation du congé pour interruption de carrière professionnelle à cinquième-temps (4 périodes) d'une institutrice primaire définitive – Ratification – Décision.
34. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Demande de mise en disponibilité pour convenance personnelle d'une institutrice primaire définitive du 01 09 2017 au 30 09 2017 – Ratification – Décision.
35. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Désignation d'un maître de seconde langue temporaire pour 22 périodes aux écoles communales de Pont-à-Celles entité du 01 09 2017 au 01 10 2017 – Ratification – Décision.
36. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Désignation d'un maître de religion protestante temporaire pour 6 périodes aux écoles communales de Pont-à-Celles entité à partir du 01 09 2017 – Ratification – Décision.
37. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Désignation d'une institutrice primaire temporaire pour 14 périodes à l'école communale d'Obaix, implantation Bois-Renaud, à partir du 01 09 2017 – Ratification – Décision.
38. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Désignation d'une institutrice primaire temporaire pour 4 périodes à l'école communale de Viesville à partir du 01 09 2017 – Ratification – Décision.
39. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Désignation d'une institutrice primaire temporaire pour 2 périodes à l'école communale d'Obaix, implantation Bois-Renaud, à partir du 01 09 2017 – Ratification – Décision.
40. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Désignation d'une institutrice primaire temporaire pour 4 périodes à l'école communale d'Obaix à partir du 01 09 2017 – Ratification – Décision.
41. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Désignation d'un maître de philosophie et de citoyenneté temporaire pour 24 périodes aux écoles communales de Pont-à-Celles entité à partir du 01 09 2017 – Ratification – Décision.

42. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Désignation d'une institutrice primaire temporaire pour 6 périodes à l'école communale de Viesville à partir du 01 09 2017 – Ratification – Décision.
43. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Désignation d'une institutrice primaire temporaire pour 10 périodes à l'école communale de Viesville à partir du 01 09 2017 – Ratification – Décision.
44. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Désignation d'une institutrice primaire temporaire pour 6 périodes à l'école communale de Viesville à partir du 01 09 2017 – Ratification – Décision.
45. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Désignation d'une institutrice primaire temporaire pour 2 périodes à l'école communale de Viesville à partir du 01 09 2017 – Ratification – Décision.
46. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Désignation d'une institutrice primaire temporaire pour 24 périodes à l'école communale de Luttre à partir du 01 09 2017 – Ratification – Décision.
47. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Congé pour exercer provisoirement une fonction également ou mieux rémunérée d'un maître de psychomotricité définitif à raison de 2 périodes à partir du 01 09 2017 – Ratification – Décision.
48. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Désignation d'un maître de psychomotricité définitif, en congé pour exercer une autre fonction pour 2 périodes, en qualité de maître d'éducation physique temporaire à l'école communale d'Obaix, à raison de 2 périodes à partir du 01 09 2017 – Ratification – Décision.
49. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Désignation d'une institutrice primaire temporaire pour 24 périodes à l'école communale de Pont-à-Celles Centre à partir du 01 09 2017 – Ratification – Décision.
50. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Désignation d'une institutrice primaire temporaire pour 4 périodes à l'école communale de Viesville à partir du 01 09 2017 – Ratification – Décision.
51. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Désignation d'une institutrice primaire temporaire pour 4 périodes à l'école communale de Viesville à partir du 01 09 2017 – Ratification – Décision.
52. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Désignation d'un maître de philosophie et de citoyenneté temporaire pour 5 périodes aux écoles communales de Pont-à-Celles entité à partir du 01 09 2017 – Ratification – Décision.
53. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Désignation d'un maître de philosophie et de citoyenneté temporaire pour 18 périodes aux écoles communales de Pont-à-Celles entité à partir du 01 09 2017 – Ratification – Décision.

54. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Désignation d'un maître de morale temporaire pour 6 périodes aux écoles communales de Pont-à-Celles entité à partir du 01 09 2017 – Ratification – Décision.
55. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Désignation d'une institutrice primaire temporaire pour 24 périodes à l'école communale d'Obaix à partir du 01 09 2017 – Ratification – Décision.
56. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Désignation d'une institutrice maternelle temporaire pour 26 périodes à l'école communale de Luttre du 01 09 2017 au 30 09 2017 – Ratification – Décision.
57. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Désignation d'une institutrice maternelle temporaire pour 26 périodes à l'école communale d'Obaix, implantation Bois-Renaud, du 01 09 2017 au 30 09 2017 – Ratification – Décision.
58. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Désignation d'une institutrice maternelle temporaire pour 26 périodes à l'école communale d'Obaix, implantation Buzet, à partir du 01 09 2017 – Ratification – Décision.
59. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Désignation d'une institutrice maternelle temporaire pour 5 périodes à l'école communale de Viesville, implantation Thiméon, du 01 09 2017 au 30 09 2017 – Ratification – Décision.
60. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Désignation d'une institutrice maternelle temporaire pour 6 périodes à l'école communale de Luttre du 01 09 2017 au 30 09 2017 – Ratification – Décision.
61. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Désignation d'une institutrice maternelle temporaire pour 5 périodes à l'école communale de Pont-à-Celles du 01 09 2017 au 30 09 2017 – Ratification – Décision.
62. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Désignation d'un maître de psychomotricité temporaire pour 5 périodes aux écoles communales de Pont-à-Celles entité du 01 09 2017 au 30 09 2017 – Ratification – Décision.
63. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Désignation d'une institutrice maternelle temporaire pour 13 périodes à l'école communale de Viesville, implantation Lanciers, du 01 09 2017 au 30 09 2017 – Ratification – Décision.
64. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Désignation d'une institutrice maternelle temporaire pour 26 périodes à l'école communale de Viesville, implantation Lanciers, du 01 09 2017 au 30 09 2017 – Ratification – Décision.
65. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Désignation d'une institutrice maternelle temporaire pour 26 périodes à l'école communale d'Obaix à partir du 01 09 2017 – Ratification – Décision.
66. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Désignation d'une institutrice maternelle temporaire pour 26 périodes à l'école communale de Viesville, implantation de Thiméon, à partir du 01 09 2017 – Ratification – Décision.

67. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Désignation d'un maître de psychomotricité temporaire pour 2 périodes aux écoles communales de Pont-à-Celles entité à partir du 01 09 2017 – Ratification – Décision.

68. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Modification des dates du congé pour exercer provisoirement un autre fonction, également ou mieux rémunérée, dans l'enseignement autre qu'universitaire d'une institutrice primaire définitive – Décision.

PAR LE COLLEGE

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

G. CUSTERS.

Ch. DUPONT.